



FORMEZ VOTRE PERSONNEL
À LA PRÉVENTION LORS DES
TRAVAUX RÉALISÉS EN HAUTEUR

PRATIQUE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel concerné par les travaux en hauteur, de définir une organisation du travail adaptée puis d'utiliser les moyens de protection nécessaires.

PUBLIC

Toute personne amenée à travailler en hauteur.

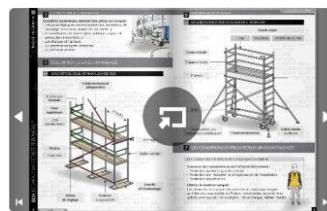
COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation liée au travail en hauteur.
- Être capable de maîtriser les principes généraux des recommandations de la CNAMTS pour les travaux en hauteur (R386 / R408 / R457 / R430 / R431).
- Être capable d'analyser son activité de travail en hauteur et de déterminer les moyens et dispositifs de travail les plus adaptés.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur au travail en hauteur spécialisé en santé et sécurité



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, exercices pratiques



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation sommative au cours d'exercices de mise en situation



Id DD 005488



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

La réglementation applicable

- Le contexte réglementaire
- Les principes généraux de prévention

L'utilisation des PEMP et la Recommandation R386

- Champ d'application et matériel concerné
- Les conditions et instructions particulières d'utilisation

L'utilisation des échafaudages et les Recommandations R408 et R457

- Champ d'application et matériel concerné
- Choix du matériel et étude préalable
- Les conditions de montage, démontage, réception et utilisation d'un échafaudage
- La documentation associée aux échafaudages

Les Equipements de Protection Individuelle antichute et les recommandations R430 et R431

- Champ d'application et matériel concerné
- Les conditions d'utilisation d'un EPI antichute
- Les mesures de prévention associées à l'utilisation d'un EPI antichute

L'Evaluation des Risques professionnels : le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objets

- L'évaluation des risques
- Les risque liés à la coactivité
- La documentation obligatoire

PARTIE PRATIQUE | 40%

Exercices de mises en situation

- Définition de méthodes d'intervention adaptées sur la base de cas concrets d'interventions en hauteur

